PROSIT

Pour chaque PROSIT, indiquer	
Thème ou sujet	diversité biologique
Numéro	BIA1000.1.1
Position dans la session	**Numéro de la semaine** ⇒ 1
Nom (titre) du PROSIT ⇒	Un ministre qui ne connaît pas la biologie
Numéro **Utiliser la forme BIAxxxx.S.#.I**	BIA1000.1.1.1
Texte du PROSIT	

Devant un intérêt grandissant pour l'environnement et une inquiétude face au maintien de l'intégrité environnementale, le Ministère de l'Environnement proposera d'ici peu un projet de loi sur le maintien de la biodiversité du grand domaine climacique de l'érablière à bouleau jaune.

Le Ministre vous demande de préparer une ébauche des grandes lignes décrivant ce projet de loi. Vous êtes le responsable de la composante biologique pour ce groupe de travail. Votre première fonction est d'établir les lignes directrices proposant une stratégie qui vise à la conservation, et à un développement et une utilisation durable du territoire. Deuxièmement, vous êtes aussi responsable d'un glossaire décrivant les énoncés biologiques du projet de loi.

Mots clefs ⇒ **Indiquer au moins 5**	Biodiversité, conservation, développement et utilisation durable, exploitation des ressources
Références générales (à communiquer aux étudiants)	

Begon, M. J.L. Harper et C.R. Townsend. 1986. Ecology: Individuals, Populations and Communities. Sinauer Assoc. Sunderland, Massachusetts.. (sera aussi utilisé dans l'unité BIA1700)

Livret : **Stratégie canadienne de la biodiversité. Réponse du Canada à la Convention sur la diversité biologique.** 1995. Le musée canadien de la nature. MAS du Canada # En21-134/1995F. 84 pp.
Documents reliés : http://www.bco.ec.gc.ca/DocumentPublications_f.cfm#1

Livret : **The sustainable biosphere intiative : an ecological research agenda.** 1991. Ecology 72 : 371-412.

Texte de la convention des nations unies sur la biodiversité disponible sur internet
Convention sur la diversité biologique. (Texte et Annexes). 1992. Secrétariat sur la Biodiversité, Nations Unies, Montréal. 29 pp. http://www.cbin.ec.gc.ca/cbin/HTML/fr/Document/CBD_f.pdf

Voir les sites suivants :

http://www.amisdelaterre.org/ecotoile/biodiversite.html
http://www.biodiv.org
http://www.ec.gc.ca/biodiv_f.html
http://www.ec.gc.ca/environment_f.html
http://www.menv.gouv.qc.ca/biodiversite/strateg/index.htm
http://www.bco.ec.gc.ca/documents/BioLrn_F.pdf

Version (date) ⇒	100800	**Modifié par**⇒	

Information

Méthode pédagogique :

Votre groupe procédera à l'analyse des PROSITs en suivant les étapes suivantes :

Étape 1 Clarification des termes avec lesquels vous n'êtes pas familiers

Lors de cette étape, vous aurez à faire largement appel à vos connaissances antérieures ainsi qu'aux ressources mises à votre disposition dans la salle de tutorial (volumes de référence, etc.). Votre groupe devra s'entendre sur le sens à donner aux termes rencontrés dans le PROSIT.

Étape 2 Définition exacte du problème ou de la situation

Le groupe doit s'entendre sur le thème général ou les différents thèmes du PROSIT, identifier ce qui est visé ainsi que les phénomènes mentionnés dans le PROSIT, en distinguant les phénomènes principaux des phénomènes secondaires.

Étape 3 Formation et organisation d'hypothèses

Votre groupe identifiera les questions soulevées à la lecture du PROSIT et formulera des hypothèses reliées à ces questions. Le PROSIT peut être organisé autour d'un thème majeur : dans ce cas, les hypothèses seront reliées à ce thème; il s'agira ensuite de les organiser en leur attribuant une priorité et en identifiant leurs liens. D'autres PROSITs peuvent contenir plusieurs thèmes; pour chacun des thèmes que votre groupe identifiera, il s'agira d'élaborer des hypothèses, de les organiser et d'identifier les informations nécessaires à la bonne compréhension de la situation. Votre groupe devra déterminer les informations à aller chercher afin de répondre aux différentes questions. Par la suite, vous aurez à colliger cette information pendant une période d'étude individuelle.

Étape 4 Révision de la définition du problème ou de la situation

À la lumière des éléments identifiés par votre groupe à l'étape 3, il s'agit de revoir ce qui avait été identifié comme thème(s) et phénomènes du PROSIT. Ceci permet, s'il y a lieu, d'ajuster l'explication du problème ou de la situation grâce aux discussions que vous avez eues et de faire la synthèse des informations à aller chercher de façon individuelle.

Ces 4 premières étapes composent la première rencontre d'une heure et demie du tutorial.

Étape 5 Étude individuelle

Vous disposez d'une certaine période de temps (variant entre un et trois jours) vous permettant de colliger de façon individuelle les informations identifiées à l'étape 3. Consultez différentes sources : mettez l'accent sur l'ensemble des références suggérées par votre tuteur; utilisez les ressources de la bibliothèque des sciences, votre documentation personnelle, ou même, au besoin, des professeurs experts du domaine; accédez aussi au réseau Internet. Il vous sera utile d'effectuer une synthèse des informations que vous aurez recueillies afin de préparer le travail qui sera effectué en groupe à l'étape 6.

Le groupe se réunit ensuite pour la seconde partie du tutorial, pour l'étape 6.

Étape 6 Synthèse et vérification de l'information

Chaque membre du groupe rapporte les résultats de son étude individuelle; vous aurez à expliquer le problème ou la situation à l'aide des informations que vous aurez recueillies et à confirmer ou infirmer les hypothèses que vous aviez formulées. Le tuteur pourra s'assurer que chaque membre du groupe a bien assimilé les différents éléments d'informations.

Rôle des membres du groupe

L'animateur joue un rôle important pour le fonctionnement du groupe. Il doit s'assurer que le groupe suit les étapes prévues dans le processus APP. Il anime la discussion sur le problème en vérifiant que les éléments discutés par le groupe sont notés, en amenant le groupe à clarifier les idées à mesure qu'elles se développent, ou en faisant une synthèse au besoin. Il suscite aussi la participation de chacun des membres du groupe; il aura donc, selon les circonstances, à modérer ceux qui interviennent très souvent afin de donner à chacun la chance de s'exprimer, ou encore à tenter d'impliquer ceux qui interviennent moins aisément en situation de groupe.

Le secrétaire est chargé de noter au tableau les éléments ressortant de la discussion. Cette façon de procéder apporte un support concret à la discussion; il est plus facile d'élaborer certaines hypothèses lorsque les éléments discutés sont consignés à la vue de tous. Cela permet aussi aux autres membres du groupe de participer à la discussion de façon active, sans avoir à se préoccuper de prendre des notes. Aussi, le secrétaire ne doit pas faire de discrimination quant à tel ou tel éléments à porter au tableau; en les synthétisant, il doit essayer de rendre avec exactitude les échanges du groupe.

Le scribe doit retranscrire les éléments qui ont été notés au tableau et s'assurer que chaque membre du groupe en a une copie. Comme avec le rôle du secrétaire, cela permet de libérer les membres du groupe d'avoir à prendre des notes pendant les échanges.

Le gestionnaire s'occupe des éléments relevant de l'organisation logistique pour la totalité d'une unité : il s'occupe aussi de la gestion du temps et sert d'agent de liaison entre les membres du groupe et les responsables du programme. Une tâche importante est de coordonner les aspects relatifs à l'évaluation par les pairs et à l'évaluation des enseignements.